

Bulletin du Prieuré Saint-François-de-Sales

APOSTOL

Novembre 2026 - N° 212

Rouergue, Languedoc et Roussillon

EDITORIAL

abbé Louis-Marie Berthe

L'histoire de *Justus*

« Un certain moine *Justus* avait appris la médecine, et c'est lui qui, alors que j'étais en ce monastère, me donnait habituellement ses soins empressés. Il tomba lui-même malade. Il était soigné dans sa maladie par son frère de sang, *Copiosus*. Comme *Justus* se voyait parvenu à l'extrémité, il lui fit savoir qu'il avait en secret trois sous d'or. Cela n'avait pu être caché aux frères du monastère car ils avaient trouvé ces trois sous d'or cachés dans un médicament.

Quand la chose m'eut été annoncée, je ne pus tolérer avec sérénité un tel forfait de la part d'un frère qui avait vécu dans la vie commune avec nous. Frappé donc d'un grand chagrin, je me mis à considérer ce que je devais faire pour la correction du mourant et pour donner un exemple aux frères vivants.

Je fis donc venir le prieur du monastère, et lui dis : 'Allez, et que nul des frères ne se joigne à ce frère mourant ; qu'il ne reçoive de la bouche d'aucun d'eux une parole de consolation. Mais quand, sur le point de mourir, il aura réclamé la présence des frères, que son frère de sang lui dise qu'à cause des sous d'or qu'il tient en secret, il est en abomination à tous les frères, pour qu'au moins, à l'heure de la mort, l'amertume au sujet de sa faute lui perce l'âme et le purge du péché qu'il a commis. Quand il sera mort, que son corps ne soit pas déposé avec les corps des frères, mais sur n'importe quel tas de fumier, creusez un trou, jetez là le corps et jetez-y les trois sous d'or qu'il a laissés en criant tous : "Périsse ton argent, et toi avec lui !" Et ceci fait, couvrez-le de terre'.

On agit ainsi. Quand en effet ce frère fut parvenu à la mort, qu'il réclama anxieusement qu'on le recommandât aux frères, et que nul des frères ne daignait l'assister ni lui parler, son frère de sang lui dit pourquoi il était en abomination à tous. Il poussa aussitôt de grands gémissements sur sa faute, et sortit du corps en cet état même de tristesse où il se trouvait. Il fut enterré comme j'avais dit. Tous les frères, alors effrayés de sa condamnation, se mirent à apporter au commun jusqu'aux moindres choses et les moins précieuses.

Cependant, alors qu'étaient passés déjà trente jours après sa mort, mon esprit commença d'avoir pitié du frère défunt, de considérer avec chagrin ses supplices et de chercher s'il y aurait quelque remède pour qu'il fût délivré. Je fis donc venir le prieur de notre monastère et lui dis : 'Il y a longtemps que ce frère qui est mort est tourmenté par le feu. Nous devons lui montrer un peu de charité et aider à sa délivrance pour autant que nous le pouvons. Va donc et, à partir de ce jour, durant trente jours continus, aie soin d'offrir pour lui le sacrifice et ne laisse passer absolument aucun jour où ne soit pas immolée l'hostie salutaire pour sa libération'. Il se retira aussitôt et obéit à mon ordre. ☞

ET NOS CREDIDIMVS CARITATI

Le mot du fondateur

Nous devons garder un grand respect pour le corps des défunts, et nous devons les ensevelir comme les chrétiens l'ont toujours fait et nous devons avoir le culte de nos défunts, le culte de nos cimetières. L'entretien des tombes de nos défunts doit toujours être parfait, afin que l'on montre la foi que nous avons dans des corps qui un jour ressusciteront.

Et vivons en union avec les âmes du Purgatoire et demandons à la très Sainte Vierge Marie, elle qui a assisté à l'ensevelissement de son Fils, de nous donner l'amour et le respect qu'elle a eus pour le Corps de son divin Fils ; demandons-lui de nous donner aussi le respect des corps de ceux qui sont morts, de nos fidèles défunts, de nos amis, de nos parents défunts.

Mgr Lefebvre

Editorial (suite et fin)

Ce frère qui était mort apparut une nuit en songe à son frère de sang, *Copiosus*. À cette vue, celui-ci lui demanda : 'Qu'y a-t-il, frère, comment vas-tu' ? Il répondit : 'Jusqu'ici cela allait mal, mais à présent cela va bien car j'ai reçu aujourd'hui la communion'. Sur le champ *Copiosus* arrive et annonce la chose aux frères du monastère. Ils comptèrent avec soin les jours et c'était ce jour-là même que le Saint sacrifice avait été offert pour lui pour la trentième fois ».

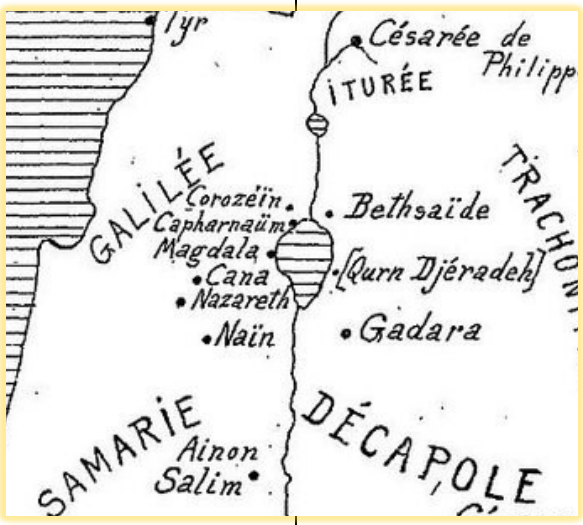
Cette histoire est racontée dans le livre des *Dialogues* par le père abbé du monastère, qui n'est autre que saint Grégoire le Grand. Là se trouve l'origine de ce qu'on appelle le trentain grégorien : trente messes, célébrées trente jours de suite, offertes pour une âme défunte déterminée dans le but de la faire passer du Purgatoire au Ciel.

SRUTER LES ÉCRITURES

abbé Louis-Marie Berthe

La ville de Jésus

« Jésus monta en barque, refit la traversée, et alla dans sa ville » rapporte saint Matthieu (9, 1) avant de raconter la guérison miraculeuse du paralytique. Or l'évangile de saint Marc, qui narre le même évènement, le situe à Capharnaüm. « L'Évangéliste appelle Capharnaüm la ville du Sauveur ; car il y avait la ville où il était né, qui était Bethléem ; celle où s'étaient écoulées ses premières années, Nazareth, et la ville dont il fit ensuite son séjour ordinaire, c'est-à-dire Capharnaüm » résume saint Jean Chrysostome.



Les fouilles archéologiques réalisées à Capharnaüm laissent deviner une petite ville de 1000 habitants environ, qui vivent de pêche, d'agriculture et d'élevage. Située sur la rive nord-ouest du lac de Tibériade, elle est dans la tétrarchie d'Hérode Antipas à la frontière de celle d'Hérode Philippe. Avec un poste de douane – où le futur saint Matthieu, assis au bureau des taxes, fut appelé à suivre Jésus - la ville est suffisamment importante pour qu'une garnison romaine y soit aussi installée.

Dans sa sagesse, Jésus l'a choisie pour en faire le centre de son activité en Galilée deux années durant, délaissant Nazareth où il avait grandi (Mt 4, 15). Et pour cause, sans doute : si Nazareth se trouve éloignée des grands axes de communication, Capharnaüm est placée sur la principale voie commerciale - voie impériale, appelée encore Route de la mer - entre l'Égypte au sud et la Syrie et la Mésopotamie au nord-est. Les marchands qui l'empruntent répandent la bonne nouvelle : « La renommée de Jésus se répandait dans toute la Syrie » (Mt 4, 24).

Le nom même de Capharnaüm, qui signifie « le village de Nahum » - étymologiquement « le champ de consolation » - indique ce que fut l'action de Jésus dans cette cité : de nombreux miracles racontés dans l'Évangile y ont lieu. Entre autres, l'exorcisme d'un homme à l'esprit impur ; la guérison de la belle-mère de Pierre, du serviteur du centurion et du paralytique porté sur son grabat ; la résurrection de la fille de Jaïre, chef de la synagogue. L'Évangile a retenu également l'enseignement de Jésus dans cette synagogue qui fit impression sur ses auditeurs. Le fameux discours sur le « Pain de Vie » y a aussi été donné. On sait que cette multitude d'actes de puissance irrita vraisemblablement les habitants de Nazareth, puisque Jésus met sur leurs lèvres ces paroles : « Nous avons appris tout ce qui s'est passé à Capharnaüm ; fais donc de même ici dans ton lieu d'origine ! » (Lc 4, 23).

Et pourtant la population de Capharnaüm ne semble pas en avoir profité, car Jésus annonce son châtiment : « Et toi, Capharnaüm, seras-tu donc élevée jusqu'au ciel ? Non, tu descendras jusqu'au séjour des morts ! Car, si les miracles qui ont eu lieu chez toi avaient eu lieu à Sodome, cette ville serait encore là aujourd'hui » (Mt 11, 23). De fait plusieurs tremblements de terre dans l'histoire, dont le plus dévastateur de 746, ont fait de Capharnaüm aujourd'hui un champ de ruines.



Illustration issue de la série *The Chosen* / The Chosen, LLC (https://thechosen.tv)

Encouragez-le à se confesser

« **Mon enfant, sois bien convaincu** que ton plus grand remède au péché, c'est la confession ! » Pourquoi ne pas répéter souvent cette grande vérité à votre enfant ? Y a-t-il plus belle chose que le pardon de Dieu ? Meilleure force pour garder votre enfant dans la grâce de Dieu ?

Vous lui tiendrez à peu près le discours suivant… par morceaux et à l'occasion.

« **Par ta confession**, tu recours à la miséricorde de Dieu. Tu sais, Dieu ne se montre jamais à toi autant Dieu que quand il te pardonne et te fait miséricorde ! Là tu rencontres un Père qui se penche sur toi et te prend en pitié. Sois-en bien convaincu : c'est en lui avouant tes péchés que tu connaîtra mieux son amour » !

« **Par ta confession**, tu montres à Dieu que tu croies en sa bonté, et que tu as confiance dans son amour pour ses enfants. Tu a alors une relation surnaturelle avec lui, une relation intime et confiante de fils avec son Père du ciel, qui te donne sécurité et espérance. Tu sais que tu peux compter sur lui, même si tout le reste t'abandonne ».



« **Par ta confession**, tu honores Dieu dans sa grandeur de Père des miséricordes, tu lui fais plaisir en lui montrant que, puisque tu t'approches de lui sans crainte, c'est que tu crois qu'il est infiniment bon et aimable, et qu'il est toujours prêt à te réconcilier avec lui si tu regrettes tes fautes ».

« **Par ta confession**, tu fais plaisir à Dieu en lui montrant ta simplicité d'enfant qui aime son Père et qui, après lui avoir déplu, revient sincèrement à lui pour lui demander pardon. Sois-en convaincu : Dieu ne méprise jamais les cœurs repentants, mais il les accueille » !

« **Par ta confession**, tu dis à Dieu : 'votre miséricorde est pour moi, même si j'ai beaucoup péché… non, surtout parce que j'ai beaucoup péché '! Jésus a dit qu'il n'était pas venu pour les justes mais pour les pécheurs. Ainsi, tu dis 'oui' à son désir infini de te pardonner » !

« **Par ta confession**, tu montres à Jésus que tu veux vivre près de lui ; que tu sais que pour cela, on doit recourir à sa miséricorde. Négliger ce sacrement, ce serait te comporter au contraire comme si tu pouvais te passer de lui, et même vivre sans ce Dieu miséricordieux ».

« **Par ta confession**, tu dis à Dieu que tu veux lui plaire ; que pour ça, tu veux être purifié de ces fautes qui souillent ton âme, t'enlaidissent, et ne correspondent pas à tes engagements de baptême. Sois-en convaincu : Jésus le veut mille fois plus que toi, car il te veut beau, grand et riche dans le bien, à son service par amour » !

« **Par ta confession**, tu dis à Dieu que tu veux retrouver la paix, et que pour ça, tu désires faire la paix avec lui ; qu'après t'être opposé à lui, qu'après lui avoir fait une guerre d'indépendance et avoir bouleversé ton âme et ton coeur par cette conduite insensée, tu baisses les armes, tu regrettes tes erreurs et tu lui demandes la paix, sincèrement, du fond du cœur. Sois-en convaincu : il ne demande qu'une chose, c'est de te l'accorder » !

« **Par ta confession**, tu exprimes à Dieu ton désir de le retrouver lui-même, d'être à nouveau avec lui, de son côté, après avoir vagabondé loin de lui, ne t'intéressant plus à lui, à son amour ou à sa volonté. Tu lui dis que maintenant, c'est fini, que tu le veux, lui, et plus du tout ces illusions de bonheur dans lesquelles tu t'es enlisé ».

« **Par ta confession**, tu réjouis les anges, car Jésus a dit qu'il y aura plus de joie au Ciel pour un pécheur qui fait pénitence que pour un juste qui n'a pas besoin de pénitence » !

« **Par ta confession**, tu embellis ton âme d'enfant de Dieu parce que tu te montres humble (ce qui attire beaucoup la grâce de Dieu), tu abats ton orgueil (qui est le plus grand obstacle à ton salut), tu pratiques la force (ce qui combat ta paresse), et tu fais preuve de droiture et d'honnêteté ».

« **Par ta confession**, tu vis dans la ligne de ton baptême, tu repars toujours à neuf, entièrement renouvelé et fortifié, encouragé par ces paroles :'Va et ne pèche plus' » !

La messe des défunts

Le saint sacrifice de la messe est toujours offert pour les défunts, autant que pour les vivants – *pro vivis et defunctis.* Toutefois l'Église a disposé que certaines messes soient dites pour les morts avec une liturgie spécifique : **la messe des morts**. L'histoire témoigne d'oraisons et de cérémonies rajoutées dans l'antiquité à la messe d'un défunt. Le pape saint Pie V a fixé ce qui existait avant lui dans le missel que nous connaissons.

Il faut distinguer les messes du 2 novembre, la messe des funérailles, la messe des troisième, septième et trentième jours, les messes anniversaires et les messes quotidiennes. En fait il y a **quatre liturgies** de messe des morts, qui changent par les lectures et les oraisons, et que l'on doit prendre selon la situation. C'est ce que nous expliquons maintenant (voir aussi le tableau ci-dessous).

Parlons d'abord du **2 novembre, jour de la commémoration de tous les fidèles défunts**. Saint Odilon, abbé de Cluny, eut le premier la pensée de consacrer un jour particulier à la mémoire de tous les fidèles trépassés. Les Souverains Pontifes approuvèrent cette pratique qui devint universelle en Occident dès le XII^{ème} siècle.

Le jour fixé du 2 novembre, s'il tombe un dimanche, est décalé au 3 novembre. Aucune autre fête ne peut supprimer le jour des défunts. Ce jour-là tous les prêtres peuvent célébrer trois messes, ce qui n'est pas une obligation. La condition est que le prêtre reçoive son honoraire pour une seule messe à l'intention du donateur. Des deux autres messes, l'une est appliquée à tous les fidèles défunts ; l'autre doit être dite aux intentions du Souverain Pontife. Des trois messes du 2 novembre la première est la principale : celle que l'on célèbre si on omet les autres ; celle que l'on réserve pour la messe chantée ce jour-là.

Mais avant de se souvenir des défunts du passé, l'Église veut surtout prier pour le fidèle au moment de sa mort, de son enterrement. C'est **la messe des funérailles**, entourée d'un office des morts (matines, etc.) dont la conclusion a été renvoyée à la fin de la messe pour constituer la cérémonie de l'absoute (le *Libera me* est la conclusion des matines).

Toutes ces messes ont les mêmes caractéristiques. La couleur est noire, le rite est dépouillé (ni *Gloria*, ni *Credo*, ni *Alleluia*). La musique et les instruments se taisent. Il n'y a pas de luminaires à l'évangile, pas d'encens à la messe, sinon à l'offertoire et à l'absoute. On omet le baiser de paix. Lorsque la messe est basse, les assistants restent à genoux aux oraisons, au *Pater* et à l'*Agnus*. Tout cela nous transmet l'esprit de la sainte Église. Il s'agit de respecter le deuil, la tristesse des êtres chers, mais surtout la gravité de la supplication, de l'appel à la miséricorde divine. *Requiem dona ei Domine*. La liturgie met l'accent premier sur **le jugement** qu'une seule messe peut rendre favorable au cher défunt, et lui ouvrir le Ciel. Cela n'exclut donc pas l'espérance et la consolation, dont le chant grégorien est prégnant. L'Église n'a pas voulu de cérémonies trop humaines, remplies de bavardage sensible et lacrymatoire, rythmées de chansons profanes. Certes la mort chrétienne n'est pas triste en elle-même, puisqu'elle fait passer de l'épreuve à la récompense. La préface des défunts le rappelle : « la vie n'est pas enlevée mais transformée » ; de militante, elle devient glorieuse : moyennant l'intercession puissante d'une messe de *Requiem*.

Où trouver la messe des défunts dans mon missel ?

messe de *Requiem* : les quatre liturgies	1°) la première messe du 2 novembre	2°) la deuxième messe du 2 novembre	3°) la troisième messe du 2 novembre	4°) la messe des funérailles d'un fidèle laïc
utilisée aussi	aux funérailles et à l'anniversaire d'un pape, cardinal, évêque, prêtre.	au jour anniversaire, ou de troisième, septième et trentième jour, d'un fidèle laïc	à la messe quotidienne pour les défunts, avec un choix d'oraisons	à une autre messe le jour du décès ou à l'annonce du décès.
épître	St Paul 1 Cor 15 : *« O mort où est ta victoire ? »*	2 Macchabées 12, 43 : *« c'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts »*	Apoc 14 : *« Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur »*	St Paul 1 Thess 4,12 :*« ne vous affligez pas comme les autres qui n'ont pas d'espérance »*
évangile	St Jean 5, 25 : *« l'heure vient où les morts entendront la voix du Fils de Dieu »*	St Jean 6, 37 : *« Tout ce que me donne mon Père viendra à moi »*	St Jean 6, 51 :*« Je suis le Pain vivant descendu du ciel »*	St Jean 11, 21 : *« Marthe, c'est moi qui suis la résurrection et la vie »*
oraisons pour	tous les fidèles, ou bien le prêtre, l'évêque.	*« l'âme dont nous célébrons l'anniversaire de la mort »*	*« les âmes de vos serviteurs et servantes que vous avez fait sortir de ce siècle.»*	*« l'âme que vous avez fait sortir aujourd'hui de ce monde »*

L'âme et l'esprit : deux mots pour une seule réalité

Monsieur l'abbé,

Qu'est-ce qu'une âme si elle n'est pas par essence spirituelle ?

Quelle est la différence entre l'âme et l'esprit ? Ou bien est-ce la même chose ?

L'âme est le principe de vie du corps

Tout d'abord, on parle d'âme pour tout être dit « animé », ou vivant, tel qu'on peut en rencontrer dans la nature. L'âme est le principe de vie du corps vivant. Retiré ce principe, le corps est mort. Ainsi, dans une plante, il y a une âme végétative, c'est-à-dire un principe de vie qui donne à la matière d'être organisée, de croître, de se reproduire. Si ce principe disparaît, la plante meurt, elle sèche et se corrompt. Ce qui existe, c'est le composé âme/corps : on dit que c'est un tout substantiel, une seule entité, dont les deux composants n'existent pas séparément. Pour une plante ou un animal, l'âme n'est pas spirituelle. Elle est un simple principe de vie, qui s'éteint avec la mort du composé. La plante qui se dessèche et l'animal qui devient cadavre retournent alors purement et simplement à l'état minéral.

L'âme de l'homme est spirituelle

Pour l'homme, la réalité est différente. Certes, son âme a besoin du corps pour les opérations communes avec les animaux, comme se nourrir, se déplacer… En revanche, elle s'en dispense pour les opérations qui lui sont propres, comme raisonner. L'homme a donc une activité spirituelle, qui fonde sa différence spécifique avec l'animal. C'est en raison de cette nature spirituelle que l'âme humaine n'est pas détruite avec la mort : elle subsiste à la séparation d'avec le corps dont elle était le principe de vie.

L'âme et l'esprit : une seule et même réalité

C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre la distinction faite entre « âme » et « esprit », évoquée par saint Paul aux Thessaloniciens (1 Th 5, 23) : « Que le Dieu de paix lui-même vous sanctifie tout entiers, et que tout ce qui est en vous, l'esprit, l'âme et le corps, se conserve sans reproche ». C'est bien la même chose que l'âme et l'esprit, mais l'âme est considérée par rapport au corps qu'elle informe (fait vivre) et dont les opérations sont liées aux organes corporels, comme voir ou utiliser son imagination ; tandis qu'on parle d'esprit pour l'activité proprement spirituelle : une œuvre d'intelligence par exemple, qui dépasse les capacités de la matière, ou une prière que vous adressez à Dieu. L'animal, aussi évolué soit-il, en est fondamentalement incapable.



Les âmes sous l'autel (Ouverture du Cinquième Sceau), enluminure issue de l'Apocalypse historiée (vers 1250)

Une confirmation dans le Magistère

Le quatrième concile de Constantinople en 869 affirme l'unicité de l'âme humaine: « Alors que l'Ancien et le Nouveau Testament enseignent que l'homme a une seule âme raisonnable et intellectuelle, et que tous les Pères et docteurs porte-parole de Dieu dans l'Église affirment la même doctrine, des individus, consacrant leurs efforts à inventer des maux, en sont venus à un tel degré d'impiété qu'ils enseignent impudemment que l'homme a deux âmes, et qu'ils tentent… d'affermir leur hérésie par des efforts irrationnels. C'est pourquoi ce saint concile œcuménique... anathématise d'une voix puissante les inventeurs et fauteurs d'une telle impiété, ainsi que ceux qui partagent leur point de vue ».

Un mot savant pour conclure

Cette doctrine erronée selon laquelle l'homme posséderait deux âmes, l'une inférieure et mortelle, l'autre supérieure et immortelle qu'on appellerait l'esprit. porte le nom de trichotomisme.

Chronique du Prieuré

Fabrègues



Le dimanche 29 septembre monsieur l'abbé Berthe réunit quelques personnes, membres des Foyers adorateurs, pour stimuler leur persévérance dans la prière. Le dimanche précédent, il avait fait connaître au cours de l'homélie cette belle œuvre de prière pour les prêtres, à la communauté de Perpignan.

Les 10 et 11 octobre, nos jeunes des différentes chapelles du prieuré rejoignent le Pèlerinage des jeunes à La Salette, sous l'impulsion toujours dynamique de Jeanne Bouriames.

Le dimanche 11 octobre, monsieur l'abbé Perret du Cray gratifie les fidèles de Fabrègues d'une conférence sur un sujet qu'il apprécie : « Les relations toxiques. Identifier, s'en sortir ».

Mercredi 14 octobre, les quatre prêtres de la communauté passent la journée à l'extérieur : après la visite de la Grotte des Demoiselles, où ils contemplent le spectacle époustouflant d'une salle de stalagmites et de stalactites, presqu'aussi grande que la cathédrale Notre-Dame de Paris, ils passent l'après-midi à Saint-Guilhem-le-Désert, et découvrent une splendide crèche, avec son et lumière, dans l'arrière-boutique du santonnier, artisan du village.





Narbonne



En cette rentrée, nous avons la joie d'accueillir deux jeunes ménages avec enfants, qui s'ajoutent à un autre, qui compte trois enfants, arrivé l'année dernière. Après les quatre naissances et baptêmes que nous avons connus depuis trois ans, il est clair que notre communauté rajeunit ! Comme chaque année, les Pénitents blancs ouvrent les portes de notre si belle église à tous les visiteurs des « Journées du patrimoine ». Le samedi 19 et le dimanche 20 septembre, plus de 200 personnes se succèdent et témoignent de leur admiration. Le samedi 26, nous accueillons un grand mariage, avec une magnifique prestation d'une chorale venue de Toulouse. Le samedi 3 octobre, première réunion des jeunes (peu nombreux !) pour écouter un topo sur les relations toxiques, comment les repérer et en sortir ; finalement, la 3e partie sera traitée la prochaine fois car à 21 heures, il est quand même temps de passer à table ! Le surlendemain, nous honorons le père d'une de nos fidèles d'une belle messe chantée de funérailles, avant de nous déplacer à Valras pour l'inhumer. Le samedi 10, c'est la même conférence qui est donné aux fidèles, cette fois en entier…



Chronique du Prieuré

Olemps



Samedi 3 octobre, Monsieur l'abbé Loïc Duverger, premier assistant du Supérieur de district, vient bénir notre chapelle Sainte-Émilie de Rodat.



La cérémonie de la bénédiction débute dehors, avec l'aspersion des murs extérieurs. Puis, une fois les litanies des saints chantées, le célébrant asperge les murs intérieurs. Par ce rite, Dieu prend possession de cette chapelle, officiellement dédiée au culte, et sainte Émilie de Rodat - titulaire du lieu - en est la patronne. En son honneur est chantée la messe qui suit immédiatement.



Il était initialement prévu de partager un repas dans une salle communale. Quelques jours avant l'événement toutefois, la mairie nous informe qu'en dépit de notre réservation du mois d'août en bonne et due forme, la salle est en fait retenue pour la fête du village. Nous avons dû nous rabattre dans la petite salle qui heureusement prolonge la chapelle. Les fidèles sont heureux de s'y retrouver pour un repas qui ne permet à personne de mourir de faim, dans une ambiance très détendue.



Monsieur l'abbé Duverger donne ensuite une conférence sur l'attitude de Monseigneur Lefebvre après les sacres de 1988, comme modèle de notre état d'esprit dans la situation actuelle. Le Salut du Saint-Sacrement clôt une belle journée, avant que chacun ne regagne ses pénates en rendant grâces pour cette bénédiction.

La Cavalerie



Le lendemain dimanche 4 octobre, c'est au tour de la chapelle Saint-Georges de Lodève d'être bénite et donc officiellement inaugurée, selon le même schéma : bénédiction des murs intérieurs et extérieurs, messe chantée en l'honneur du saint titulaire, et déjeuner dans la pièce qui sert à la fois de salle de catéchisme et de salle à manger.



Nous profitons des murs qui viennent d'être repeints dans cette partie et qui apportent un peu de lumière.



Petite remarque pour les puristes : saint Georges de Lodève s'appelle ainsi parce qu'il a fini ses jours dans la ville dont il a été l'évêque, mais moine d'abord à Conques puis à Vabres, il est bien rouergat !





CARNET PAROISSIAL

A reçu le baptême

En la chapelle du Christ-Roi, Perpignan

Aurélien Berteloot, le 18 octobre

Se sont fiancés

En la chapelle Notre-Dame de la Médaille miraculeuse, Boirargues

Florian Rebourgeon et Clémence Bisson, le 10 octobre

Se sont unis devant Dieu

En l'église Notre-Dame-de-Fatima, Fabrègues

Marc Bonneau et Mélanie Letombe, le 3 octobre

Indulgences pour les défunts

Du 1er au 8 novembre, chaque fidèle peut obtenir chaque jour une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire.

Les conditions pour obtenir une indulgence plénière sont les suivantes :

- ♦ Réaliser l'œuvre prescrite :
 - Le 2 novembre : Visiter une église, réciter un *Notre Père* et un *Je crois en Dieu* pour les défunts.
 - Du 1er au 8 novembre : Visiter un cimetière, prier (de façon libre) pour les défunts.
- ♦ Confession dans les huit jours avant ou après.
- ♦ Communion sacramentelle.
- ♦ Prière par un *Notre Père* et un *Je vous salue Marie* aux intentions du pape (l'exaltation de la sainte Église, la propagation de la foi, l'extirpation de l'hérésie, la conversion des pécheurs, la concorde entre les princes chrétiens et les autres biens du peuple chrétien).
- ♦ Détachement de toute affection au péché même véniel.

S'il manque une de ces conditions, l'indulgence est partielle, seule une partie de la peine est remise.

Prieuré Saint-François-de-Sales de la Fraternité Saint-Pie X

1, rue Neuve-des-Horts 34 690 Fabrègues

09 81 28 28 05 - 34p.fabregues@fsspx.fr

https://laportelatine.org/lieux/prieure-saint-francois-de-sales-fabregues

Autour de Montpellier	En Aveyron	À Narbonne	À Perpignan
Église Notre-Dame de Fatima 1, rue neuve-des-Horts 34690 Fabrègues Aumônerie Saint-Pie X 45, rue de Barcelone 34070 Montpellier Chapelle Notre-Dame de la médaille miraculeuse Rue de la chapelle 34000 Lattes	Chapelle Sainte Émilie de Rodat 1180 route de la Mouline 12510 Olemps Chapelle S. Georges de Lodève 370 allée du Puech du Mus 12230 La Cavalerie	Église Notre-Dame de Grâces 12, rue de Belfort 11100 Narbonne	Chapelle du Christ-Roi 113, avenue Maréchal Joffre 66000 Perpignan
abbé Louis-Marie Berthe, Prieur louismarie.berthe@gmail.com	**abbé Pierre-Marie Wagner** abpmwagner@gmail.com	**abbé Laurent Perret du Cray** 06 40 97 21 38	**abbé Lionel Héry** 06 33 69 78 08 (urgence sacramentelle)

Cours Saint-Dominique Savio
1, rue Neuve-des-Horts
34690 Fabrègues
Contact : Sœurs dominicaines de la congrégation de Fanjeaux
04 67 02 42 97

École Notre-Dame du Mont-Carmel
12, rue Ampère
66 00 Perpignan
Contact : abbé Laurent Perret du Cray
06 40 97 21 38